PRÉSENTATION :

Dans le cadre du développement des modes de déplacement doux notamment entre Angoulême et La Couronne, la création d'une piste cyclable en bordure de la RD 910 est une infrastructure indispensable afin de favoriser ce type de déplacement en continuité de celle réalisée d'Angoulême jusqu'au giratoire de Girac pendant les travaux du BHNS, entre les giratoires de Girac et celui de l'Université et en bordure de la rue du Jonco à La Couronne.
Cette nouvelle tranche de travaux concerne la section comprise entre le giratoire «Lafarge» et celui de «l'Oisellerie» soit une longueur de 1100 m.
La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre ont été assurées par le Département en partenariat financier avec le GrandAngoulême, la commune de La Couronne et l'Etat.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION :

Compte tenu de la configuration du site, plusieurs zones ont été identifiées (sens giratoire Lafarge vers le giratoire de l'Oisellerie) :

- Séquence 1 : giratoire Lafarge/route de Breuty – Longueur 400 m
  - Voie de circulation routière unidirectionnelle de largeur 4,00 m côté îlot central,
  - Piste cyclable bidirectionnelle de largeur 2,50 m en enrobé entre une bordure séparative côté circulation routière et cheminement pour piétons,
  - Cheminement pour piétons en enrobé au même niveau que la piste cyclable de largeur 1,50 m,
  - Assainissement eaux pluviales à l'aide d'une noue en matériaux drainants sur une longueur de 370 m.
- Séquence 2 : route de Breuty/Commerces – Longueur 390 m
  - Mêmes principes que la séquence 1 avec une modification des voies destinées à la circulation routière afin de sécuriser les cheminements doux (pas de voie en biseaux - entrée et sortie de/vers la RD 910).
- Séquence 3 : commerces/Giratoire de l'Oisellerie – Longueur 310 m :
  - Voie de circulation conservée entre îlot central et bordures de trottoirs existantes de largeur 3,90 m,
  - Piste cyclable et cheminement piétons sur l'emprise existante de 3,50 m (piste : 2,00 m - trottoir piétons : 1,50 m) sur une longueur de 250 m avec pose d'un mur de soutènement devant les commerces sur une longueur de 150 m équipé d'un garde-corps,
  - Pour les 60 derniers mètres, la piste de largeur 2,50 m sera en site propre et le cheminement pour piétons sera sur le trottoir existant en bordure de la chaussée.

Cette opération comprend également la réfection de la couche de roulement de la RD 910 avec pose d'une géogrille de renforcement entre le giratoire de « Lafarge » et celui de « l'Oisellerie » (côté droit).

RABOTAGE DE LA CHAUSSÉE EXISTANTE

PISTE CYCLABLE SUR CHAUSSÉE EXISTANTE

TERRASSEMENT POUR MURS DE SOUTÈNEMENT

SEMELLE DE FONDATION DES MURS DE SOUTÈNEMENT

POSE DES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS DES MURS

PRÉPARATION POUR PISTE CYCLABLE DEVANT LES MURS

QUANTITÉ :

- décapage de terre végétale et stockage : ..... 1200 m²
- déblais en terrain de toutes natures et démolitions diverses : ..... 1130 m³
- fraisage de chaussée : ..... 7790 m²
- remblais d'apport en matériaux 0/63 mm : ..... 490 t
- bordure préfabriquée en béton gris T2 : ..... 230 m
- bordure séparative chaussée/piste cyclable : ..... 690 m
- confection extrémités de bordures séparatives : ..... 33 u
- canalisations diverses : ..... 73 m
- noue drainante : ..... 336 m
- grave non traitée pour piste cyclable et trottoirs : ..... 450 t
- grave bitume : ..... 60 t
- géogrille de renforcement : ..... 4365 m²
- enrobés aux élastomères BBSG 0/10 pour RD 910 : ..... 712 t
- enrobés pour couche de roulement de la VC, de la piste cyclable et du trottoir : ..... 797 t
- déblais pour murs de soutènement : ..... 375 m³
- dalle en béton armé sous ouvrage préfabriqué : ..... 237 m²
- mur de soutènement de type «réglo» : ..... 118 m
- matériaux drainants derrière murs de soutènement : ..... 76 m³
- béton pour emplois divers : ..... 69 m³
- garde-corps galvanisé sur platine type 98 : ..... 93 m
- potelets bois avec bandes rétroréfléchissantes : ..... 26 u
- apport de terre végétale : ..... 360 m³
- engazonnement des abords : ..... 2420 m²

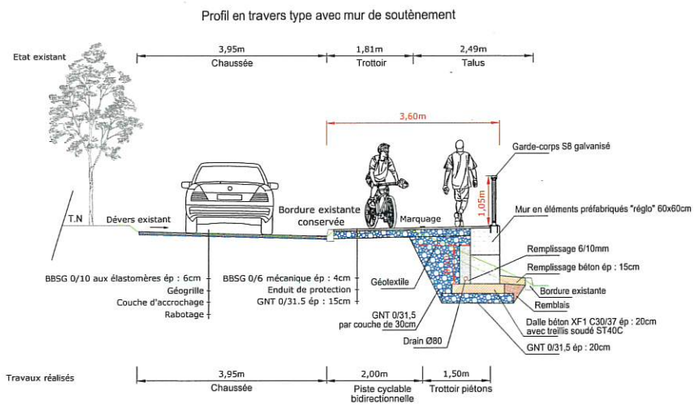

CONSULTATION ET DÉLAI DES TRAVAUX :

Une consultation par procédure adaptée a été lancée en mars 2022.
Les travaux ont débuté le lundi 5 septembre et se sont terminés le 5 décembre 2022, soit **une durée de 3 mois**. Les travaux se sont déroulés en grande partie sous circulation, sauf ceux situés en face des commerces de la zone du Jonco nécessitant la fermeture de la RD 910 dans le sens La Couronne/Angoulême avec mise en place de déviations (durant 4 semaines).
La mise en oeuvre des enrobés et la confection de la bordure séparative chaussée/piste cyclable se sont déroulées pendant 5 nuits avec route barrée.

RÉGLAGE AVANT ENROBÉS

GARDE-CORPS SUR MUR DE SOUTÈNEMENT

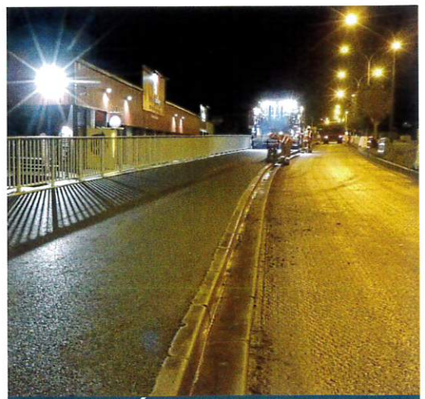
ENROBÉS SUR PISTE CYCLABLE

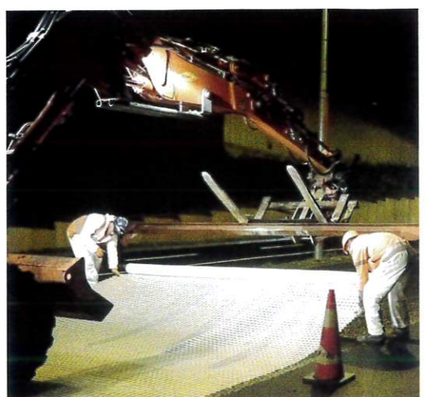
POSE DE GÉOGRILLE DE RENFORCEMENT

SIROA - Contact : Nicolas Bourdet (05 16 09 69 88) - Rédaction : Patrick Nadaud - Photos : Thierry Jean - Mise en page : Alexandrine Lilaud - Impression : Photiplans - Février 2023

ENROBÉS SUR RD 910

SIGNALISATION HORIZONTALE

BORDURE SÉPARATIVE CHAUSSÉE/PISTE

PISTE CYCLABLE EN BORDURE DE LA RD 910

PISTE CYCLABLE EN SITE PROPRE

COÛT DES TRAVAUX :

Le coût total de cette opération s'élève à **602 500 € HT, soit 723 000 € TTC**, réparti comme suit :

- marché travaux « voirie » : .....684 700 €
- fourniture signalisation verticale :..... 13 000 €
- pose signalisations de déviation, d'information et permanente :..... 19 300 €
- coordination SPS, frais de publicité et divers :.....6 000 €

INTERVENANTS ET ENTREPRISES :

Maître d'ouvrage : Département de la Charente

Maître d'œuvre délégué : Direction des routes et de l'aménagement, Service infrastructures routières et ouvrages d'art (études, suivi travaux, comptabilité)

Entreprise titulaire :

- **COLAS FRANCE** – 16440 ROULLET-SAINT-ESTEPHE

Sous-traitants :

- **SIGNALISATION 16** – 16000 ANGOULÊME (pose équipements de sécurité)
- **ATLANTIQUE PAVAGE** - 33000 BORDEAUX (pose bordures)
- **PROFIL 06** - 83380 LES ISSAMBRES (bordures coulées en place)
- **TELEPH'SERVICES** - 16440 CLAIX (raccordements électriques installation de chantier)
- **SMTB** - 16800 SOYAUX (garde-corps sur murs)

Principaux fournisseurs et autres intervenants :

- **LACROIX SIGNALISATION** - 44801 SAINT-HERBLAIN (signalisation de police)

Autres intervenants :

- **SIGNALISATION 16** – 16000 ANGOULÊME (pose de la signalisation verticale, panneaux d'information et de déviation)
- **SEER** - Equipe mobile (signalisation horizontale)

Coordination SPS :

- **DEKRA** - 17100 SAINTES (coordination SPS)

Direction générale des services - Direction des Routes et de l'Aménagement - Département de la Charente
CS 60 000 - 16917 ANGOULÊME CEDEX 9
05 16 09 75 50

Conception graphique : CD16 - Crédits photos : CD 16 - Impression : Photiplans - Février 2023

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

SYNTHÈSE DE FIN DE TRAVAUX

Route départementale n° 910

Aménagement d'une piste cyclable et d'un cheminement pour piétons - Section giratoire «Lafarge»/ giratoire de «l'Oisellerie»

Commune de La Couronne

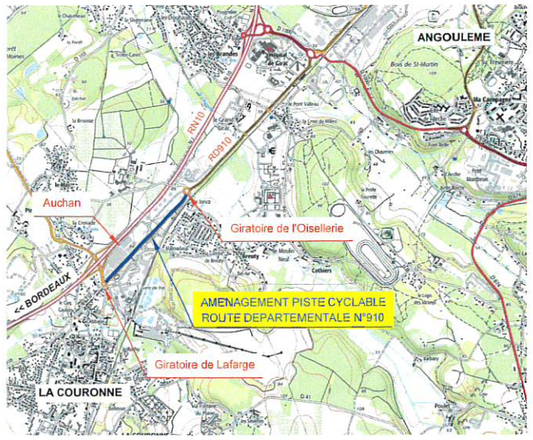

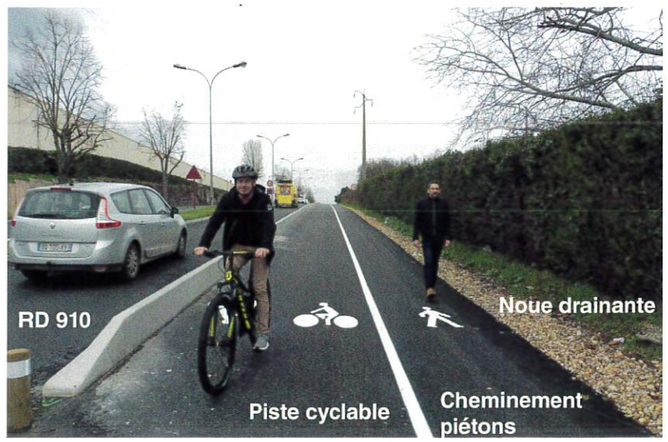

Grand Angoulême

LA COURONNE

FRANCE RELANCE

Union européenne

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire